

Tract du syndicat Sud destiné à l'ensemble des salariés de l'U.E.S. GFI

Décembre 2002

" Le père Noël est une ordure ! "

Il y avait chez GFI une tradition (en tout cas un usage) qui permettait aux salariés, au moment des fêtes de fin d'année, période riche en dépenses de toutes natures (jouets, cadeaux, réveillons) de pouvoir toucher leur salaire (mois normal + ½ treizième mois) plus tôt. En général avec le bulletin de salaire de novembre, un mémo nous annonçait, que pour faire face aux dépenses de fin d'année, le salaire serait versé le 21 décembre. Cela a été vrai en 1999, 2000 et 2001. Pour 2002, cela sera pareil ou presque : en effet comme depuis cet été les salaires sont versés plus tard (pour probablement améliorer la trésorerie de GFI, et sans en avertir les salariés !!) l'avancement du virement de décembre 2002 sera effectué le 26 du mois. Si certains salariés attendaient ce virement pour remplir la hotte du père Noël et faire bombance le 25 décembre c'est raté. Ils pourront peut-être se rattraper pour la saint Sylvestre.

" Compte-rendu Sud " de la commission paritaire du 19 novembre 2002 (Championnet) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe) Marie-Laurence Carle-Empereur (Adjointe DRH) A. T. (DS CGC) Martine Oblet (DS CGC) Y.B. (DSC CGC) Dominique Grigy (DS CGT) Michel Ghettem (DSC CFDT) Serge Anicet (DS CFDT) Francesco Propato (DS Sud) Didier Faye (DS Sud) Serge Valy (DSC Sud)

- Harmonisation des statuts :
A compter du 1er janvier 2003, le Groupe Mornay assumera les retraites complémentaires de GFI Progiels. Ce changement de caisses s'inscrit dans une simplification et un regroupement des caisses de retraite. Cette modification n'aura pratiquement aucune incidence pour les salariés concernés.
- Dotation aux C.E.
Règle de calcul :
rappel de la règle actuelle : en fin d'année calcul de la dotation = 0,9% + 0,2% de la masse salariale.
Chaque salarié a la même dotation. Versement aux C.E. en fonction de leur effectif en 4 fois : 15/02 - 15/05 - 15/08 - 15/11. En cours d'année tant que l'effectif du C.E. varie entre +10% et -10% pas de modification de versement. C'est cette variation trop importante que le représentant CGT Industries voudrait voir diminuer. A noter que l'harmonisation en matière de dotation de C.E. n'est pas complète car le C.E. GFI Progiels ne touche que 0,7% + 0,2% alors que tous les autres sont alignés à 0,9% + 0,2%.
- Elections des C.E. PACA - Est - Ouest : Ces 3 C.E. seront renouvelés en mars 2003.
- Avenant à l'accord ARTT : La DRH a transmis aux syndicats un projet d'avenant à l'accord ARTT. Ce texte a pour but de permettre à GFI de se mettre en conformité avec la législation en vigueur. Signatures par Sud Groupe GFI de 3 accords collectifs : Périmètre de l'U.E.S. - Participation - Intéressement.

" Compte-rendu Sud " de la commission paritaire du 27 novembre 2002 (Championnet) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe) Marie-Laurence Carle-Empereur (Adjointe DRH) A. T. (DS CGC) Martine Oblet (DS CGC) Y.B. (DSC CGC) Dominique Grigy (DS CGT) Jean-

François Guilbot (DSC CGT) Michel Ghettem (DSC CFDT) Serge Anicet (DS CFDT)
Francesco Propato (DS Sud) Didier Faye (DS Sud) Serge Valy (DSC Sud)

Suite de la discussion sur l'avenant proposé par la DRH sur l'accord ARTT GFI. Chaque organisation syndicale s'est exprimée sur ce sujet au cours d'un tour de table. Une fois n'est pas coutume mais comme l'espace qui nous est réservé pour les informations syndicales est limité (un format A4 recto - verso) nous n'allons pas pour une fois parler des positions des autres syndicats et nous concentrons sur les revendications mises en avant par le syndicat Sud Groupe GFI à l'occasion de cette négociation :

- 1) Ouverture de la négociation d'un Compte Epargne Temps (CET) très rapidement
- 2) Amélioration et validation par l'inspection du travail du CRA 35
- 3) Les ordres de mission définissent de façon fiable la durée du temps de travail (pas de modification à posteriori par les managers)
- 4) Pour les salariés en modalité 2, le temps de travail au-delà des 37 heures doit être comptabilisé et sera capitalisable en fin de période si le quota annuel de 1 600 heures est dépassé (ce quota doit tenir compte des jours d'ancienneté et des jours achetés de façon individuelle par les salariés)
- 5) Réintroduction des augmentations générales des salaires afin de donner un signe fort aux salariés du Groupe qui vivent difficilement la situation de crise actuelle et à qui l'on demande des sacrifices tous les jours.

• **Salaires : Chez GFI, il y a gel et gel :**

Dans un article du Monde Informatique en date du 22 novembre 2002 un article intitulé " Chez GFI, pas d'augmentation sans promotion " nous apprend que " En général, les SSII ne se montrent pas avares en promotions.

C'est le cas de GFI, où les changements de classifications ont été accompagnés d'une augmentation de salaire. Une politique salariale qui s'est soldée en 2002 par une hausse moyenne du salaire fixe de 6 à 7 % pour un quart de l'effectif qui répondait à ces critères "

Quant on sait que depuis septembre 2001 un gel drastique des salaires est appliqué dans les régions de GFI, que probablement la participation au titre de 2002 sera en baisse et que l'intéressement 2002 sera nul, arriver à faire croire aux journalistes et à nos concurrents, que GFI malgré la crise, est capable quand même de récompenser comme il se doit certains de ses salariés, c'est les prendre pour plus sots qu'ils ne sont.

En ce qui concerne les salariés de GFI, ils savent bien à quoi s'en tenir, car ils le vivent quotidiennement. La fin de l'article cité est néanmoins beaucoup plus intéressante car elle met en exergue quelques bonnes vérités qu'il n'est pas inutile de rappeler :

grandes inégalités entre les salaires hommes - femmes (pouvant aller jusqu'à -6,9 %) et entre Paris et les provinces (-17,1 % entre Paris et PACA, -22,9 % entre Paris et l'Ouest et le Nord, -25 % entre la Capitale et l'Est de la France).

Comme quoi, un article peut déraiper au début et se reprendre ensuite.

- **Dotation aux organisations syndicales pour 2002 :** En application de l'accord de droit syndical actuellement en vigueur et des résultats des élections intervenues en mars 2002, la dotation annuelle de chaque syndicat a été calculée et annoncée.

Nombre de voix 2002 Nombre de voix 2001

CFE-CGC 2 097 (14,14 %) 3 254 (26,87 %)

CFDT 1 104 (7,45 %) 3 215 (26,55 %)

CGT	4 545 (30,65 %)	1 423 (11,75 %)
SUD	7 078 (47,74 %)	4 216 (34,82 %)

•

Dotation financière 2002 Dotation financière 2001

CFE-CGC	832,00	1 095,25
CFDT	651,00	1 087,14

CGT	1 278,50	714,86
SUD	1 739,50	1 295,10

•

Ces chiffres sont assez parlants et prouvent que le syndicat Sud Groupe GFI est bien l'acteur principal et incontournable dans le débat paritaire de GFI.

Le syndicat Sud Groupe GFI profite de ce tract pour souhaiter, à tous les salariés de GFI une bonne et heureuse année 2003.

Que l'année qui commence vous apporte joie, bonheur et santé.